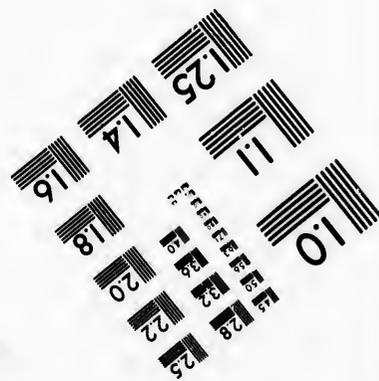
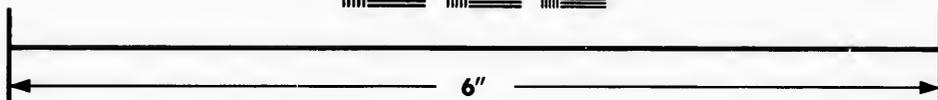
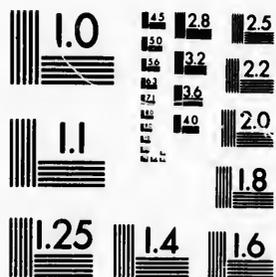


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages b/anches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
				✓							

The cop
to the q

The im
possible
of the
filming

Original
beginni
the last
sion, o
other o
first pa
sion, an
or illust

The las
shad co
TINUED
whiche

Maps, r
differen
entirely
beginni
right ar
require
method

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

laire
s détails
ques du
nt modifier
iger une
e filmage

3/
uées

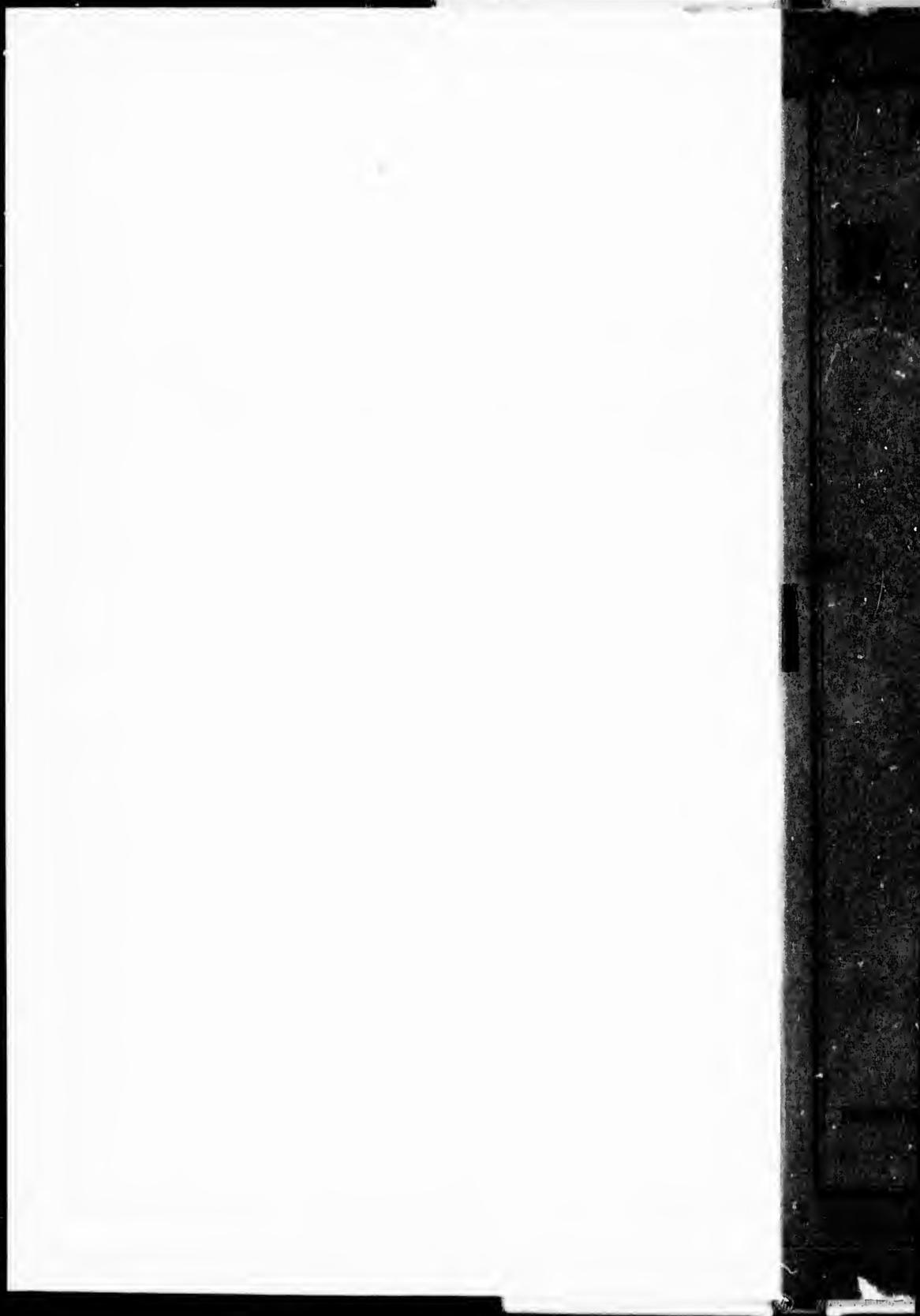
aire

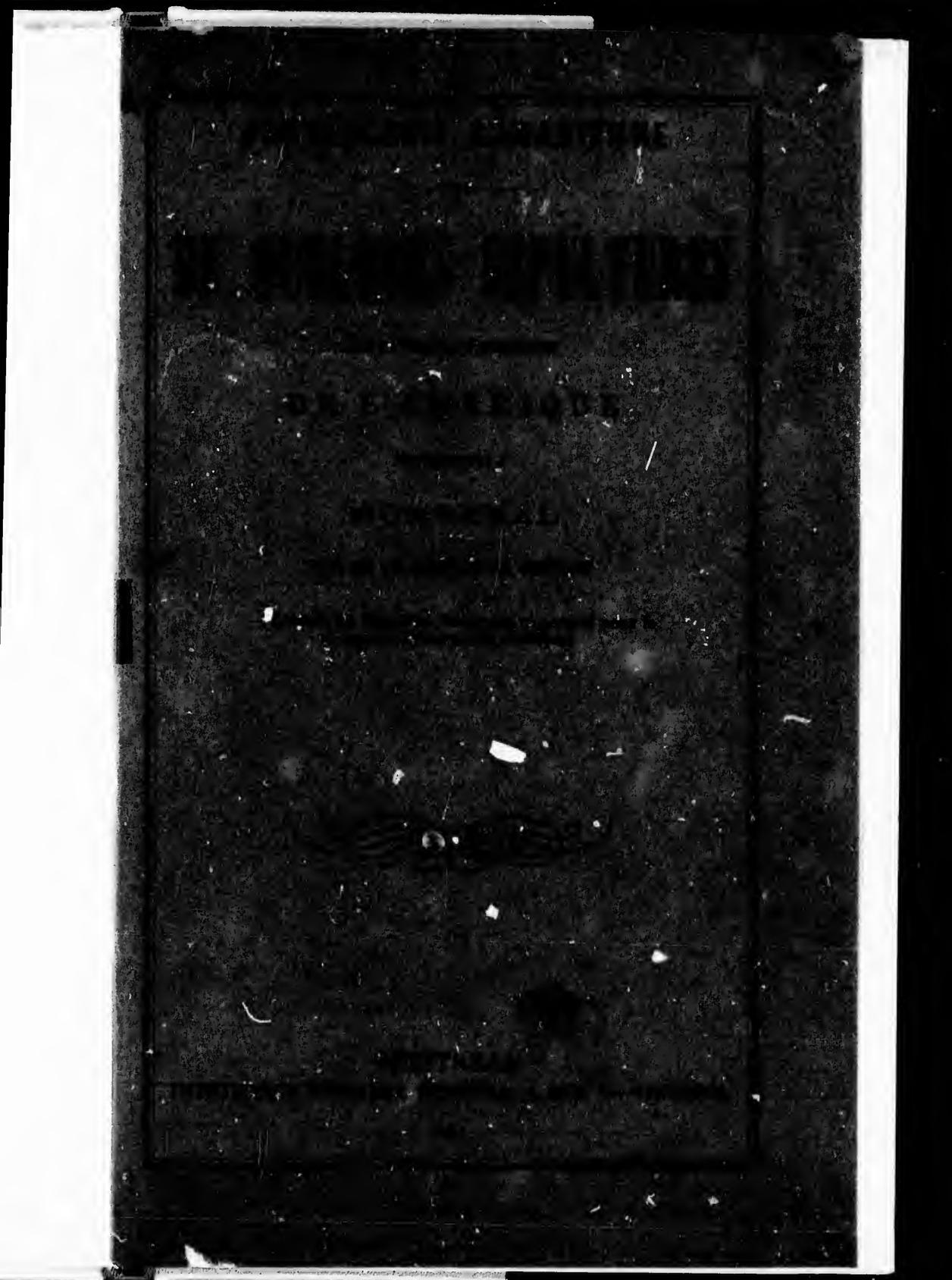
by errata
ned to

ent
une pelure,
façon à



32X





I

IM

ARCHEOLOGIE CANADIENNE

DE QUELQUES SEPULTURES

D'ANCIENS INDIGÈNES

DE L'AMÉRIQUE

DECOUVERTES A

MONTREAL

PAR M. LE PRINCIPAL DAWSON

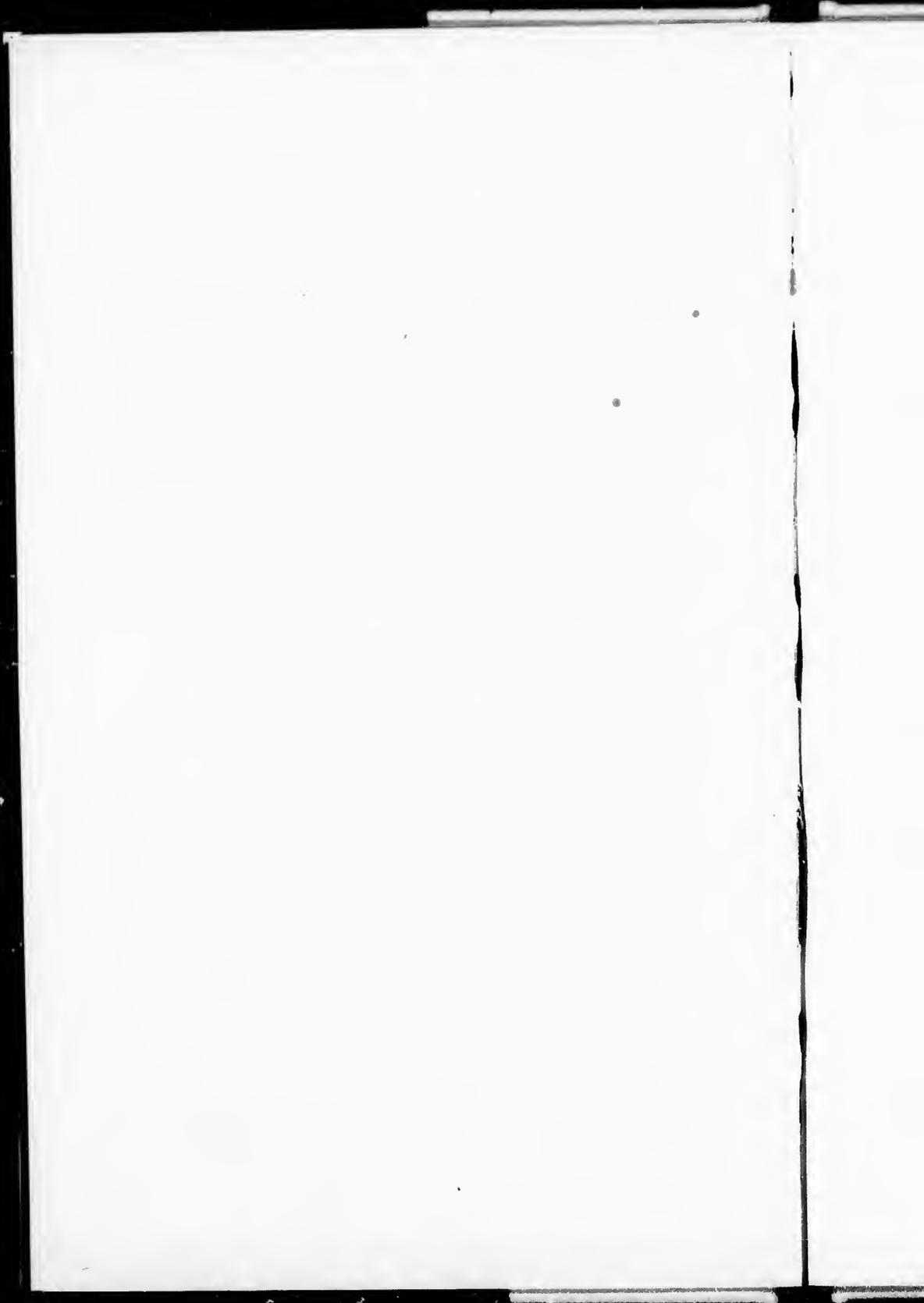
(Traduit du *Canadian Naturalist* et annoté pour le
Journal de l'Instruction Publique)



MONTREAL

IMPRIMERIE D'EUSEBE SENEAL, 4, RUE St. VINCENT.

1861.



ARCHÉOLOGIE CANADIENNE

DE QUELQUES SEPULTURES

D'ANCIENS INDIGENES

DE L'AMERIQUE

DECOUVERTES A MONTREAL

Vers la fin du mois dernier, l'auteur de ce mémoire, informé que des ouvriers travaillant pour M. Ed. Dorion, près de la rue Mansfield, avaient trouvé ce qu'on croyait être des ossements de Sauvages s'adressa à ce dernier qui eût la complaisance de donner, pour la Société d'Histoire Naturelle les spécimens qu'il avait en sa possession, et ordonna à ses employés de conserver tous les restes qu'ils pourraient trouver. Les spécimens obtenus de M. Dorion sont : un crâne qui accuse évidemment le type américain ; des fragments d'un autre crâne, des restes de vases de terre semblables à ceux que les aborigènes fabriquaient avant la colonisation du pays.

L'endroit où ces restes ont été trouvés est immédiatement au-dessous de la rue Sherbrooke, entre les rues Mansfield et Metcalfe, et en ligne avec *Burnside place*. Il forme partie de l'élévation ou terrasse sèche et sablonneuse qui s'étend entre le ruisseau du Collège et celui qui coule à travers la propriété de l'Honorable Juge Smith, sur le niveau de la rue Sherbrooke, et qui s'incline rapidement vers le bas-fond, en arrière de la rue Ste. Catherine. Le terrain a été labouré, mais aujourd'hui il est abandonné et il ne fournit que du sable à bâtir. Ce sable est du dépôt *Post-Plio-*

cène, que j'ai appelé ailleurs le *Sable Savicave* (1) ; il forme une couche de deux à six pieds de profondeur et il repose sur une surface inégale d'*argile de Léda*.

Des informations m'apprirent que les ouvriers employés à transporter le sable avaient souvent trouvé des squelettes et les avaient ensevelis dans l'argile au-dessous du sable, où leur présence plus tard pourrait faire supposer que l'homme en Canada a été contemporain de ce terrain, qui est historiquement très-ancien, quoique d'une formation géologique très-récente. J'indique le fait de l'ensevelissement de ces squelettes dans l'argile de Léda afin d'empêcher, s'il est possible, une erreur qui serait si sérieuse.

Les squelettes trouvés par M. Dorion étaient assis ou courbés en avant, mais on n'a pas remarqué leur position exacte. Quelques jours plus tard les ouvriers en découvrirent un autre que j'ai vu *in situ*. C'était celui d'un homme d'environ 50 ans. Le corps était incliné, la tête tournée vers l'est, la figure vers le sud ou le sud-ouest ; il avait les genoux pliés et relevés vers la poitrine et les bras placés de manière que les mains lui couvraient la figure. Les os avaient conservé leur forme, mais ils étaient jaunis par l'oxide de fer contenu dans le sable, et l'absence de matière animale les rendait cassants. Les cheveux, et toutes les parties molles avaient complètement disparu : il est évident que le squelette reposait depuis des siècles à l'endroit où il fut trouvé. Il n'y avait absolument rien qui l'enveloppât, et aucun objet d'art ne se rencontrait dans le sable environnant. Il était à deux pieds au-dessous de la surface du sol. Un autre squelette, trouvé plus tard, avait la même position, courbé en avant, avec la tête tournée vers l'est. Des morceaux de vases de terre furent trouvés auprès de ses mains. Tous ces squelettes appartenaient à des personnes âgées ; mais les ouvriers ont aussi trouvé les restes d'un enfant âgé peut être de 8 à 9 ans ; une partie seulement en a été conservée.

En examinant le terrain auprès de ces excavations, j'ai trouvé que cet endroit avait été occupé non-seulement par un cimetière des aborigènes, mais encore par un village ou par quelques-uns de leurs camps. Des fragments de poterie, d'autres objets travaillés, des os d'animaux sauvages sont mêlés en grand nombre dans le sol, surtout dans le voisinage d'endroits où des cendres, des charbons indiquent la position de feux domestiques. Quelques-uns

(1) Canadian Naturalist II, p. 402, Fig. 1, E, f.

profondeur. Des restes de poterie et d'autres objets en grande abondance indiquaient le long séjour qu'une tribu sauvage quelconque devait avoir fait en cet endroit.

de ces feux avaient été allumés à la surface du sol, mais les autres dans des fosses d'un pied de diamètre environ, sur la même

Ces foyers sont en grand nombre au sud-ouest de la rue Metcaife, sur les bords d'un petit ruisseau qui sépare cet endroit d'un plateau semblable où s'élevait la salle construite pour le bal en l'honneur du Prince de Galles, d'où ils s'étendent vers la rue Mansfield, et ils s'étendent depuis le penchant du plateau qui gagne la rue Ste. Catherine plus qu'à moitié chemin jusqu'à la rue Sherbrooke, en tout une étendue de plus de cent verges de diamètre.

L'aspect primitif du terrain a été considérablement changé par le sable qu'on a enlevé; mais il paraît avoir formé une élévation sablonneuse légèrement arrondie, avec une légère dépression qui le traverse en ligne diagonale, et les habitations, indiquées par la place des feux, semblent avoir couvert la partie la plus élevée de l'endroit où la plupart des squelettes ont été trouvés. Une partie considérable de cet espace n'a pas encore été fouillée: elle pourra donner d'autres restes. Je vais maintenant décrire les objets trouvés, en commençant par les restes humains. Parmi ceux-ci nous avons principalement trois crânes, un de femme et deux d'hommes, presque parfaitement conservés. Les fragments des autres ne sont pas dans un état qui puisse nous donner beaucoup de renseignements. Voici les dimensions des trois crânes:

	(1)	(2)	(3)
Diamètre longitudinal.....	6,75 pouces	7,50 pouces	7,05 pouces.
“ pariétal (1).....	5,25	“ 5,75	“ 5,50 “
“ frontal.....	4,50	“ 5,00	“ 4,75 “
“ vertical.....	3,50	“ 5,50	“ 5,50 “
Arche intermastoïde.....	12,00	“ 13,50	“ 13,50 “
“ occipito-frontal.....	13,75	“ 14,40	“ 14,50 “
Circonférence horizontale..	19,25	“ 21,00	“ 20,75 “

1. *Crâne d'une femme âgée.*—Il est distinctement pyramidal au vertex: avec les arcades sourcilières proéminentes, le front fuyant, mais convexe et l'occiput allongé.

Les os de la face et des joues sont très petits et délicats comparés aux crânes d'hommes. Ce crâne est maintenant dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

2. *Crâne d'un homme*, âgé d'environ 50 ans. Le vertex dans

(1) Très grand immédiatement au-dessus de la suture squammeuse.

ce crâne n'est pas pyramidal, mais arrondi; le front plein et les arcades sourcilières nullement proéminentes, l'occiput moins allongé que dans le No. 1. Les os de la face sont forts, le zygoma proéminent et le bas de la joue très massif. Les dimensions sont indiquées colonne No. 2.

Ce spécimen et le reste du squelette se trouvent aussi dans le musée de la Société d'Histoire Naturelle.

3. *Crâne d'un homme âgé.*—En général il ressemble au No. 2. Les dimensions sont indiquées au No. 3.

Le crâne est dans le musée du Collège McGill. Il est représenté figures 1, 2, 3. (1)

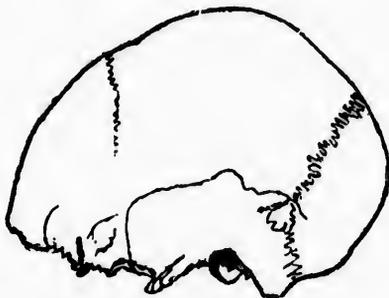


Fig. 1.

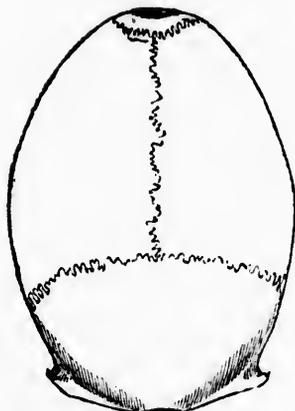


Fig. 2.

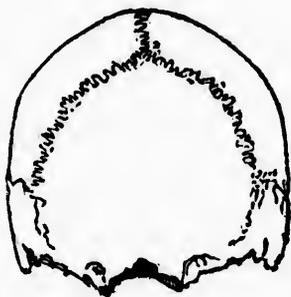


Fig. 3.

(1) Les ombres du front sont mal placées dans la figure 2.

Tous ces crânes appartiennent à la forme dolichocéphalique, ou allongée, qui domine parmi les tribus huronnes, comme le professeur Wilson l'a fait voir, et que Retzius (1) prétend être générale chez les Américains orientaux si on les distingue des Américains occidentaux.

Ils indiquent un développement notable du cerveau, surtout le crâne de l'homme, et il font voir la fausseté des conclusions acceptées prématurément par quelques ethnologistes sur la prétendue différence de forme entre le crâne des Américains et celui des habitants de l'ancien monde, et sur son type qu'ils supposaient être généralement brachycephalique.

Les faits qui seront établis plus loin montrent que ces crânes doivent avoir appartenu à un peuple américain ancien et encore sans mélange; ils sont caractérisés d'une manière très marquée par le type américain de la face; mais la forme et les dimensions de la boîte crânienne diffèrent peu des types qui dominent chez les races européennes.

4. *Restes de nourriture.*—Dans ces petits foyers ou fourneaux déjà décrits, et dans les environs, il y a beaucoup d'os d'animaux, quelques-uns dans un état de conservation assez parfaite pour permettre de les classer. Il y a des restes d'ours, de castors, d'original, de chien, de renard et de différents poissons, principalement de *chat de mer*, et d'éturgeon. Des coquilles de l'*Unio-gibbosa*, le moule d'eau douce le plus commun dans le St. Laurent auprès de Montréal, des grains de blé-d'Inde charbonnés, et des noyaux de cerises sauvages.

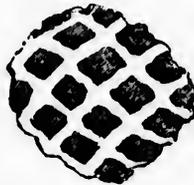


Fig. 4.

5. *Vases de terre.*—Ils paraissent avoir eu la forme que les sauvages donnaient ordinairement à leurs vases: dessous arrondi, côtés s'élevant avec grâce par une double courbe jusqu'à l'ouverture, qui est circulaire ou carrée, avec des angles proéminents;

(1) Smithsonian Report, 1859.

cette dernière forme leur donne un aspect très élégant. Pour leur forme générale je renvoie le lecteur à la figure et à la description d'un vase sauvage d'Ottawa, données dans ce journal, Vol. 4, p. 188. Les côtés et le fond de ces vases sont ordinairement unis, mais dans un ou deux cas, ils sont couverts d'une espèce de dentelure carrée semblable à un dessin de réseaux, disposés avec variété, figures 4, de cercles imprimés dans l'argile et d'empreintes faites avec l'extrémité du doigt. L'ouverture et le col sont ornés de lignes et de figures en creux, les dessins sont variés et souvent pleins de goût ; quelques-uns sont représentés avec leurs dimensions réduites de moitié, figures 5 à 10. La matière employée est l'argile mêlée au sable, souvent bien polie et bien finie, mais sans aucun vernis. Quelques pièces sont bien cuites et la plupart des morceaux sont

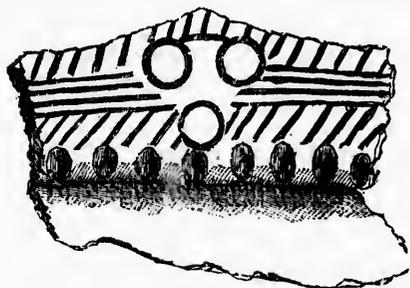


Fig. 5.



Fig. 6.

noircis par un long usage, tandis que d'autres semblent entièrement neufs comme s'ils n'avaient point servi du moins aux usages de la cuisine.

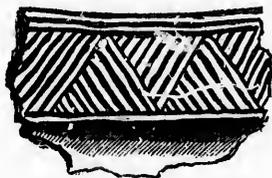


Fig. 7.

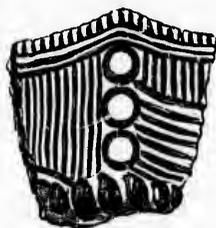


Fig. 8.

6. *Pipes*.—On en trouve beaucoup de morceaux ; elles sont toutes d'une argile bien cuite et souvent de belle qualité. Les desseins sont variés et quelques-uns très élégants : un des plus beaux est représenté, fig. 11.

7. *Autres objets de poterie.*—Parmi ceux-ci il y a un plat d'argile cuite, orné d'un côté et peut-être employé pour quelque jeu, figure 12; un autre fragment de poterie usé en disque servant probablement à un même usage; un troisième est une espèce de corps conique, dont l'usage est inconnu. Un quatrième paraît avoir servi de manche à un vase plat, figures 13.

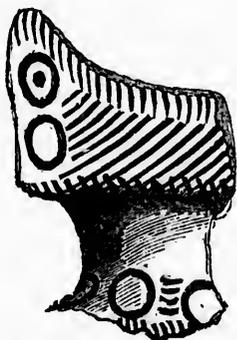


Fig. 9.

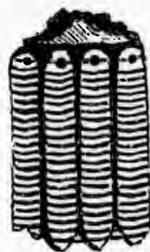


Fig. 10.

8. *Objets en os.*—Le plus intéressant de ces objets est un poinçon conique bien fait, dont la pointe la plus large, forme une estampe circulaire; il servait évidemment à imprimer les ornements sur les poteries avec lesquelles il a été trouvé, car l'estampe s'adapte dans les cercles de quelques-uns de ces vases, et la pointe est bien

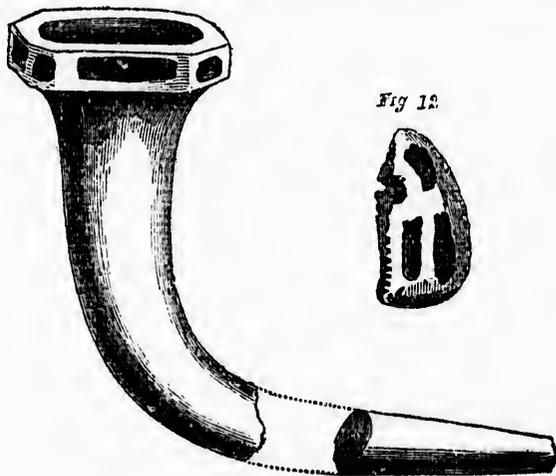


Fig. 11.

Fig. 12.



convenable pour tracer des lignes ou raies, (Fig. 14) Il a été taillé dans un os solide de la jambe de quelque animal, l'extrémité la plus large correspondant à la partie poreuse de l'os près de la jointure. On a aussi trouvé d'autres poinçons, ou aiguilles en os, mais de forme plus grossière.

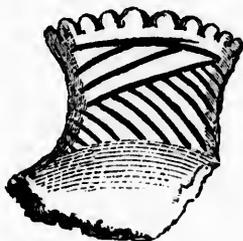


Fig. 13.

9. *Objets en pierre.*—Plusieurs pierres ovales et aiguisées qui ont pu servir de marteaux et de couteaux, mais elles n'ont reçu aucune forme artificielle. Il y a aussi plusieurs pierres portant les marques du feu, employées probalement pour soutenir les marmîtes, chauffer l'eau ou cuire le pain. Un morceau de trap, régulièrement ovale, long de cinq pouces dans son plus grand diamètre, a évidemment été travaillé et poli, et peut avoir servi de pilon pour moudre le grain ou encore avoir été mis au feu pour cuire le pain décrit par Cartier. Une autre pierre triangulaire a été perforée par un Saxeicave, pendant la 3^{me} période, comme c'est le cas pour plusieurs pierres à chaux près de la montagne de Montréal; il a peut-être servi de cale pour leur ligne de pêche. On n'a trouvé encore ni pointe de flèche, ni autre arme en pierre, mais j'ai en ma possession une partie de la tête d'une flèche en jaspe verdâtre, trouvé dans mon jardin, à une assez petite distance de l'endroit en question.

10. *Objets en fer.*—Deux petits morceaux de fer ont été trouvés avec les deux poinçons, près de l'un des foyers, et font probablement partie des reliques. Un de ces morceaux paraît être un petit couteau ou un ciseau à taillant oblique, de trois pouces de large et tel que les sauvages ont pu le fabriquer avec un morceau de fer étranger, obtenu des premiers voyageurs européens, fig. 15. L'autre est un morceau carré de fer uni, peut être faisait-il partie d'un grand couteau.

La valeur historique de ces reliques dépend en grande partie

de la réponse à la question si elles appartiennent aux aborigènes qui habitaient Hochelaga à l'époque de sa découverte par Cartier, ou si elles doivent se rapporter à une occupation antérieure ou subséquente de l'île par les Sauvages.

Le 3 Octobre 1535, Jacques Cartier débarquait dans l'île de Montréal et visitait un village sauvage qu'il appelle Hochelaga, nom qui paraît désigner le district plutôt que la ville elle-même. En 1540 (1), dans son troisième voyage, dont il ne reste malheureusement qu'une partie, il indique, vraisemblablement à la même place, un village qu'il appelle Tutonaguy ; et comme il avait appris en même temps à donner le nom d'Hochelaga à une étendue de pays, il est probable que c'est le même endroit appelé précédemment Hochelaga. En 1603 (2) Champlain laisse voir que Hochelaga avait disparu, ou n'existait plus. Il n'en est plus question jusqu'en 1642, époque de la fondation de Montréal par les Français sous le Sieur Maisonneuve (3). A cette occasion les relations des Jésuites nous donnent des détails très-intéressants sur le sort d'Hochelaga (1642 ch. 9). Ils nous apprennent qu'alors il ne restait plus d'autres traces de l'Hochelaga de Cartier qu'un nom donné à l'île par les sauvages, indiquant qu'elle avait été le site d'un village ou d'un fort. De plus deux sauvages âgés, qui accompagnaient quelques-uns des nouveaux colons au sommet de la montagne, affirmèrent qu'ils étaient les descendants des anciens habitants ; que leur tribu avait jadis habité tout le pays environnant, même le sud du fleuve et possédait plusieurs villages peuplés ! les Hurons qui étaient leurs ennemis les en avaient chassés, et quelques-uns d'entre eux s'étaient réfugiés chez les Abénaquis, d'autres chez les Iroquois, d'autres chez les Hurons même. Un de ces Sauvages ajouta que son grand-père avait cultivé la place même où ils étaient, et s'étendit sur l'excellence du sol et du climat pour la culture du blé d'Inde ; mais les Iroquois étaient trop redoutables pour leur permettre d'occuper l'île de nouveau. Les

(1) M. Dawson a suivi la traduction du 3^{me} voyage de Cartier, publiée par la Société Historique de Québec. Mais c'est en 1641 que ce voyage a eu lieu. [Red. J. I. P.]

(2) La relation du voyage de Champlain en 1603, est extrêmement rare. Il n'y en a peut-être en Canada qu'une copie, qui appartient à M. l'abbé Verreau. [Red.]

(3) M. de Maisonneuve, comme on sait, avait été nommé gouverneur par la Société du Montréal. [Red.]

missionnaires remarquent de plus que ce peuple, autrefois sédentaire et cultivateur était devenu errant par suite des dangers auxquels il était exposé, fait très important, comme nous le verrons plus loin. Un de ces hommes dont nous parlons s'appelait Atcheast, et d'autres détails montrent qu'il faisait partie d'une troupe que les missionnaires regardaient comme parlant l'Algonquin.



Fig. 14.



Fig. 15.

Les Français les invitèrent à revenir dans l'île de Montréal et leur promirent de les protéger contre les Iroquois, mais ils ne paraissent pas avoir surmonté leurs craintes jusqu'à la conclusion de la paix en 1646. Alors un certain nombre de familles, et parmi elles, dit-on, quelques descendants des anciens habitants formèrent un établissement qui ne paraît avoir existé que peu de temps, parce que la crainte des Iroquois s'empara encore d'eux. Cependant quelques-uns demeurèrent assez longtemps pour semer du blé d'Inde. A l'époque où nous sommes, nous voyons donc établi ce fait important, que ceux qui se regardaient comme les habitants primitifs de Montréal étaient de la langue Algonquienne et que le nom de leur tribu était Ononchataranons, (1) ou Iroquet. Leur chef était alors Taouichkaron. C'est la deuxième mention historique que je trouve de ce peuple, il semble se disperser, ou disparaître de Montréal au commencement de la guerre avec les Iroquois l'année suivante. De ce qui précède, il résulte que si,

(1) Ononchataranon était le nom donné à cette tribu algonquienne par les Hurons qui terminaient en *ronon* les noms de peuple; on l'appelait encore l'*Iroquet* d'un de ses chefs. [Red.]

comme la chose paraît certaine, les restes qui viennent d'être trouvés indiquent l'emplacement d'un ancien village sauvage, ils doivent avoir appartenu ou à l'Hochelaga de Cartier, ou au dernier établissement de 1646, à moins toute fois que ce dernier n'ait occupé précisément la même position que le premier : dans ce cas il serait difficile de distinguer les restes de l'un de ceux de l'autre. Quant à la seconde et à la troisième alternative, il semble qu'après l'occupation de l'île par les Français et à une époque où les missionnaires travaillaient avec succès parmi ces nations, le terrain occupé par leur village devrait présenter plus de traces de leur commerce avec les européens qu'on n'en rencontre dans l'endroit en question. Avec la crainte qu'ils avaient des Iroquois, ils se seraient probablement établis aussi près que possible de leurs alliés dont les habitations étaient sur le bord de la rivière. De plus, il paraît impossible qu'une aussi grande quantité de fragments de poterie et d'autres restes fût le résultat du séjour de quelques familles pendant une année seulement. Ils indiquent plutôt un lieu habité pendant longtemps. Ces raisons m'engagent à regarder comme l'alternative la plus probable, que le lieu en question est le site du village primitif visité par Cartier en 1535, à moins que nous trouvions dans son récit quelque raison qui nous fasse rejeter cette conclusion.

Afin que le lecteur puisse juger par lui-même, je cite ici la narration même de cet ancien voyageur si attentif, que je reproduis de l'excellente traduction anglaise de Hakluyt avec quelques changements suggérés par le professeur Darey du Collège McGill qui a eu la complaisance de comparer le français donné par la Société Littéraire et Historique de Québec. Entre ces deux textes il y a de nombreuses différences qui proviennent sans doute en partie de ce que la traduction d'Hackluyt a été faite sur les anciennes éditions, perdues maintenant ; mais quelques-uns sont bien évidemment des erreurs de la traduction. L'extrait suivant se rapporte au jour qui suivit l'arrivée de Cartier dans l'île de Mont-réal, où il débarqua, pense-t-on au pied du Courant. (1) “ Le len-

(1) Au lieu de *retraduire* en français le passage d'Hackluyt cité par le Principal Dawson, nous avons cru qu'il valait mieux donner le texte de Cartier tel que publié par la Société Littéraire et Historique de Québec. Nous ferons observer que ce texte, copié à la bibliothèque impériale de Paris, sur un manuscrit qui paraît dater du milieu du 16^e siècle, diffère encore en quelques endroits de la traduction de Hackluyt corrigée par le Principal Dawson et de la traduction de Ramusio qui est en général faite avec beaucoup de soin. Nous indiquons en note

demain au plus matin, le capitaine s'accoustra, et fit mettre ses gens en ordre pour aller voir la ville et demeure du dit peuple, et une montagne qui est jacente à la dite ville, où allèrent avec le dit Capitaine les (1) gentils-hommes, et vingt mariniers, et laissa le parsus pour la garde des barques, et prit trois hommes de la dite ville Hochelaga pour les mener et conduire au dit lieu. Et nous estant enchemin, le trouvasmes aussi battu (2) qu'il soit possible de voir, en la plus belle terre et meilleure plainc (3) des chênes aussi beaux qu'il y en ait en forêt de France, sous lesquels estoit toute la terre couverte de glands. Et nous ayant fait environ une lieue et demie (4) trouvasmes sur le chemin l'un des principaux Seigneurs de la dite ville Hochelaga, avec plusieurs personnes, lequel nous fist signe qu'il se fallait reposer au dit lieu près un feu qu'ils avoient fait au dit chemin. (5) Et lors commença le dit Seigneur à faire un sermon et preschement, comme cidevant est dit être leur coutume de faire joye et connaissance, en faisant celui Seigneur chère au dit Capitaine et sa compagnie; lequel Capitaine lui donna une couple de haches et une couple de couteaux, avec une Croix et remembrance du Crucifix qu'il lui fist baiser, et lui pendit au col; de quoi il rendit grâce au dit Capitaine. Ce fait, marchasmes plus outre, et environ demie lieuë de là commençames à trouver les terres labourées, et belles grandes campagnes pleines de blé de leurs terres, qui est comme mil de Brésil, aussi gros ou plus, duquel ils vivent, ainsi que nous faisons du froment. Et au parmi d'icelles campagnes, est située et assise la dite ville de Hochelaga, près et joignante une montagne qui est à l'entour d'icelle, bien labourée et fort fertile (6); de dessus laquelle on voit fort loin. Nous nom-

les différences qui nous semblent les plus importantes. M. Faribault paraît douter si le manuscrit français est original ou si ce n'est pas une *retraduction*. [Red]

(2) La traduction de Hackluyt dit *cinq*. [Red.]

(3) *Fréquenté* (Hac: et Ramusio). [Red.]

(4) Le mot n'est pas dans Hackluyt: il peut cependant avoir quelque importance dans la question présente. [Red.]

(5) 4 ou 5 milles, (Hac:) [Red.]

(6) Ce que nous fîmes (Hac: et Ram). [Red.]

(7) Littéralement qui l'entoure, bien cultivée et très fertile. (Note de l'auteur); la traduction de Ramusio dit: "con una montagna coltivata tutta a torno et molto fertile, sopra la qual si vede molto lontano." Ce qui voudrait dire *cultivée tout autour*. [Red]

mesmes icelle montagne le Mont Royal. La dite ville est toute ronde, et close de bois à trois rangs, en façon d'une pyramide croisée par le haut, ayant la rangée du parmi en façon de ligne perpendiculaire, puis rangée de bois couchés de long, bien oints et cousus à leur mode, et est de la hauteur d'environ deux lances. (1) Et n'y a en icelle ville qu'une porte et entrée, qui ferme à barres, sur laquelle et en plusieurs endroits de la dite clôture y a manière de galeries et échelles à y monter, lesquelles sont garnies de roches et cailloux pour la garde et défense d'icelle. Il y a dans icelle ville environ (2) cinquante maisons, longues d'environ cinquante pas au plus chacune, et douze ou quinze pas de large, toutes faites de bois, couvertes et garnies de grandes écorces et pelures des dits bois, aussi larges que tables, bien cousues artificiellement selon leur mode ; et par dedans icelles, y a plusieurs aires et chambres ; et au milieu d'icelles maisons y a une grande salle par terre, où font leur feu et vivent en communauté, puis se retirent en leurs dites chambres les hommes avec leurs femmes et enfans. Et pareillement ont gréniers (3) au haut de leurs maisons, où mettent leur blé, duquel ils font leur pain qu'ils appellent *Caraconi*, et le font en la manière ci-après. Ils ont des piles de bois, comme à piler chanvre, et battent avec pilons de bois le dit blé en poudre, puis l'amassent en pâte, et en font des tourteaux qu'ils mettent sur une pierre (4), puis le couvrent de cailloux chauds, et ainsi cuisent leur pain en lieu de four. Ils font pareillement force potages du dit blé, et de fèves et pois, desquels ils ont assez ; et aussi de gros comcombres (5) et autres fruits. Ils ont aussi de grands vaisseaux comme tonnes en leurs maisons, où ils mettent leur poisson, savoir : anguilles (6), et autres qui séchent à la fumée (7) durant l'été, et en vivent en hiver, et de ce font un grand amas, comme avons vu par expérience. Tout

(1) La gravure de Ramusio indiquerait une hauteur d'environ 16 pieds. [Auteur.]

(2) Au plus, (Hackluyt). [Red.]

(3) Ceci s'accorde bien avec la description de Champlain. [Red.]

(4) Large pierre chaude, (Hackluyt et Ramusio). [Red.]

(5) Così mejjoni assui et cocomeri grandi, (Ramusio). [Red.]

(6) Ni Ramusio, ni Hackluyt ne mettent ce mot. [Red.]

(7) Au soleil, (Ramusio). [Red.]

leur vivre est sans aucun goût de sel, et couchent sur écorces de bois étendues sur la terre, avec méchantes (1) couvertures de peaux, de quoi font leurs vêtements, savoir : Loirs (2), Bièvres (3), Martres, Renards, Chats-sauvages, Daims, Cerfs, et autres sauvagines ; mais la plus grand part d'eux sont quasi tout nuds (4).

La plus précieuse chose qu'ils aient en ce monde, est *Esurngni* (5), lequel est blanc (6), et le prennent au dit fleuve en cornibots en la manière qui en suit. Quand un homme a desservi la mort, ou qu'ils ont pris aucun ennemi à la guerre, ils le tuent, puis l'incisent (7) sur les fesses et cuisses, et par les jambes, bras et épaules à grandes tailles ; puis es lieux où est le dit *Esurngni* avalent le dit corps au fond de l'eau, et le laissent dix ou douze heures, puis le retirent à mont, et trouvent dedans les dites tailles et incisions les dits cornibots, desquels ils font des patenostres, et de ce usent comme nous faisons d'or et d'argent, et le tiennent la plus précieuse chose du monde. Il a la vertu d'étancher le sang des nazilles : car nous l'avons expérimenté. Ce dit peuple ne s'adonne qu'à labourage et pêcheurie pour vivre ; car des biens de ce monde ne font compte, parce qu'ils n'en ont connaissance, et qu'ils ne bougent de leur pays, et ne sont ambulatoires comme ceux du Canada et Saguenay, nonobstant que les dits canadiens leur soient sujets avec huit ou neuf autres peuples sur le dit fleuve.

(1) Ce mot n'est pas dans Hackluyt. [Red.]

(2) Rat musqué, (Auteur)

(3) Nom ancien du castor. [Red.]

(4) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. [Red.]

(5) Ce mot semble avoir embarrassé les traducteurs. C'est probablement le nom local de quelque coquille qui devait ressembler à celles employées par les sauvages pour leur porcelaine. J'oserai suggérer qu'il est formé de *cornet*, nom employé par les anciens écrivains français pour désigner des coquilles du genre *volute*, et qui est un terme technique en conchyliologie. Dans ce cas, il est probable que l'Esurngni était fait avec les coquilles de quelques-unes de nos espèces de Melanie ou Paludine, comme les sauvages du bord de la mer employaient pour leur rasade et leurs ornements les coquilles du *Purpura lapillus* et du *Dentalium*. Il est aussi possible que Cartier ait mal compris la manière de se procurer ces coquilles, et sa narration se rapporte à quelque pratique de la faire chercher par les criminels et les prisonniers dans les parties les plus profondes du fleuve, (Aut.).

(6) Comme neige, (Ramusio). [Red]

(7) Avec certains couteaux, (Hack.). [Red.]

« Ainsi, comme fumes arrivés auprès d'icelle ville, se rendirent au-devant de nous grand nombre des habitants d'icelle, lesquels à leur façon de faire nous firent bon accueil, et par nos guides et conducteurs fusmes menés au milieu d'icelle ville, où il y a une place entre les maisons, spacieuse d'un jet de pierre en carré, ou environ, lesquels nous firent signe que nous arrétassions au dit lieu ; ce que nous fismes ; et tout soudain s'assemblèrent toutes les femmes et filles de la dite ville, dont une partie estaient chargées d'enfans entre leurs bras, qui nous vinrent baiser le visage, bras et autres endroits de dessus le corps où ils pouvaient toucher, pleurans de joie de nous voir, nous faisant la meilleure chère qu'il leur estoit possible, en nous faisant signes qu'il nous plut toucher leurs dits enfans. Après ces choses faites, les hommes firent retirer les femmes, et s'assirent sur la terre à l'entour de nous, comme si eussions voulu jouer un mystère (1). Et tout incontinent revinrent plusieurs femmes qui apportèrent chacune une natte quarrée, en façon de tapisserie, et les étendirent sur la terre au milieu de la dite place, et nous firent mettre sur icelles. Après lesquelles choses ainsi faites, fut apporté par neuf ou dix hommes le Roy et Seigneur du dit païs, qu'ils appellent en leur langue *Agouhanna*, lequel estoit assis sur une grande peau de cerf, et le vinrent poser dans la dite place sur les dites nattes près du Capitaine, en faisant signe que c'estoit leur Seigneur. Celui *Agouhanna* étoit de l'âge d'environ cinquante ans, et n'estoit mieux accoutré que les autres, fors qu'il avoit à l'entour de la teste une manière de lisière rouge pour sa couronne, faite de poil d'hérissons (2), et estoit celui Seigneur tout perclus et malade de ses membres. Après qu'il eût fait son signe de salut au dit Capitaine et à ses gens, en leur faisant signes évidens qu'ils fussent les bienvenus, il montra ses bras et jambes au dit Capitaine, le priant les vouloir toucher, comme s'il lui eût demandé guérison de sa santé (3). Et lors le Capitaine commença à lui froter les bras et jambes avec les mains, et prit le dit *Agouhanna* la lisière et couronne qu'il avoit sur sa tête, et la donna au dit Capitaine ; et tout incontinent furent amenés au dit Capitaine plusieurs malades, comme aveugles, borgnes, boiteux, impotents, et gens si très vieux que les paupières

(1) Quelque comédie ou quelque mystère, (Ramusio et Hackluyt). (Red.)

(2) Pores-épics. [Aut.]

(3) Cette dernière phrase ne se trouve ni dans Hackluyt, ni dans Ramusio. (Red.)

des yeux leur pendaient sur les Jones, et le voyoient et couchoient près du dit Capitaine pour les toucher : telle. . . qu'il sembloit que Dieu fut là descendu pour les guérir.

Le dit Capitaine voyant la pitié et foy de ce dit peuple, dit l'Evangile St. Jean, sçavoir : *In principio*, faisant le signe de la Croix sur les pauvres malades, priant Dieu qu'il leur donnât conaissance de notre saincte Foy, et de la Passion de Notre Sauveur (1) et grâce de recouvrer chrétienté et baptesme. Puis print le dit Capitaine une paire d'heures, et tout hautement lut mot à mot la Passion de Notre-Seigneur, si que tous les assistans la purent ouïr, où tout ce pauvre peuple fit un grand silence, et furent merveillosement bien entendibles, regardans le ciel et faisans pareilles cérémonies qu'ils nous voyoient faire. Après laquelle fit le dit Capitaine ranger tous les hommes d'un côté, les femmes d'un autre, et les enfans d'autre, et donna es principaux et autres, des couteaux et des hachots, et aux femmes des patenotres, et autres menues choses, puis jetta parmi la place et entre les dits enfans des petites bagues et *Agnus Dei*, d'étain, de quoy menèrent une merveilleuse joie. Ce fait, le Capitaine commanda de sonner les trompettes et autres instruments de musique de quoy le dit peuple fut fort réjoui. Après lesquelles choses, nous prismes congé d'eux, et nous retirasmes. Voyant ce, les femmes se mirent audevant de nous pour nous arrêter, et nous apportèrent de leurs vivres lesquels ils nous avaient apprestés, savoir : poisson, potages, fèves, pain (2) et autres choses pour nous cuider faire repaistre et dîner au dit lieu. Et pour ce que les dits vivres n'estoient à nostre gout, et qu'il n'y avoit gout de sel. les remerciasmes, leur faisant signe que nous n'avions besoin de repaistre.

Après que nous fusmes sortis de la dite ville, fusmes conduits par plusieurs hommes et femmes d'icelle sur la montagne devant dite, qui est par nous nommée Mont-Royal, distante du dit lieu d'un quart de lieue (3) ; et nous, estant sur la dite montagne eusmes vue et conaissance de plus de trente lieues à l'environ d'icelle, dont il y a vers le Nord une rangée de montagues, qui sont Est et Ouest gisantes, et autant vers le Su ; entre lesquelles montagnes est la

(1) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(2) Ce mot n'est ni dans Ramusio, ni dans Hackluyt. (Red.)

(3) D'un peu moins d'un mille. (Ramusio.) (Red.)

terre la plus belle qu'il soit possible de voir, labourable, unie et plaine : et par le milieu des dites terres, voyons le dit fleuve outre le lieu où estoient demeurées nos barques, où il y a un saut d'eau le plus impétueux qu'il soit possible de voir, lequel ne nous fut possible de passer (1) ; et voyions le dit fleuve tant que l'on pouvait regarder grand, large, et spacieux, qui allait au Su-Ouest, et passoit par auprès de trois belles montagnes rondes que nous voyions et estimions qu'elles estoient à environ quinze lieues de nous ; et nous fut dit et montré par signes par les trois hommes (2) qui nous avoient conduit qu'il y avoit trois petits Sauts d'eau au dit fleuve, comme celui où estoient nos dites barques ; mais (3) nous ne pusmes entendre quelle distance il y avoit entre l'un et l'autre. Puis nous montraient que les dits sauts passés, l'on pouvait naviguer plus de trois lieues par le dit fleuve. (4) Et là dessus me souvient, que Donnacona Seigneur des Canadiens nous a dit, quelquefois avoir esté à une autre terre, où ils sont une lune à aller avec leurs barques depuis Canada jusqu'à la dite terre, en laquelle il croit force Canelle et Girofle. Ils appellent la dite Canelle *Adotathui*, le Girofle *Canoanotka*. Et outre nous monstroient, que le long des dites montagnes estant vers le Nord, il y a une grande rivière qui descend de l'occident comme le dit fleuve. Nous estimons que c'est la rivière qui passe par le Royaume et Province du Saguenay ; et sans que leur fissions aucune demande et signe, prisrent la chaîne du sifflet du Capitaine qui est d'argent, et un manche de poignard qui estait de laiton jaune comme or, lequel estoit au côté de nos mariniers et montroient que cela venait d'amont le dit fleuve, et qu'il y avoit des *Agojudas* (5) ; qui est à dire mauvaises gens, qui estoient armés jusques sur les doigts, nous montrant la façon de leurs armures, qui sont de cordes, de bois lacés et tissus ensemble : nous donnans à entendre, que les dits Agojudas mençoient la guerre continuele les uns ès autres ; mais par défaut de langue, ne pusmes avoir connaissance combien il y avoit jusques au dit pays. Le dit Capitaine

(1) Cette dernière phrase manque dans Ramusio. (Red.)

(2) Ces mots ne se trouvent ni dans Ramusio ni dans Hackluyt. (Red.)

(3) Comme nous ne comprenions pas leur langue. (Ramusio). (Red.)

(4) Tout ce qui suit jusqu'aux mots : " et outre " manque également dans Ramusio et dans Hackluyt. (Red.)

(5) *Agouronda*. (Ramusio). (Red.)

leur montra du cuivre rouge, qu'ils appellent *Cuquedaze* (1), leur montrant vers le dit lieu, et demandant par signe s'il venoit de là. Ils commencèrent à secouer la teste, disant que non et montrant qu'il venait du Saguenay, qui est au contraire du précédent. Après lesquelles choses ainsy vues et entendues nous retirasmes à nos barques, qui ne fut sans avoir conduite de grand nombre du dit peuple, dont partie d'eux quand venoient nos gens las, les chargeoient sur eux comme sur chevaux, et les portoient."

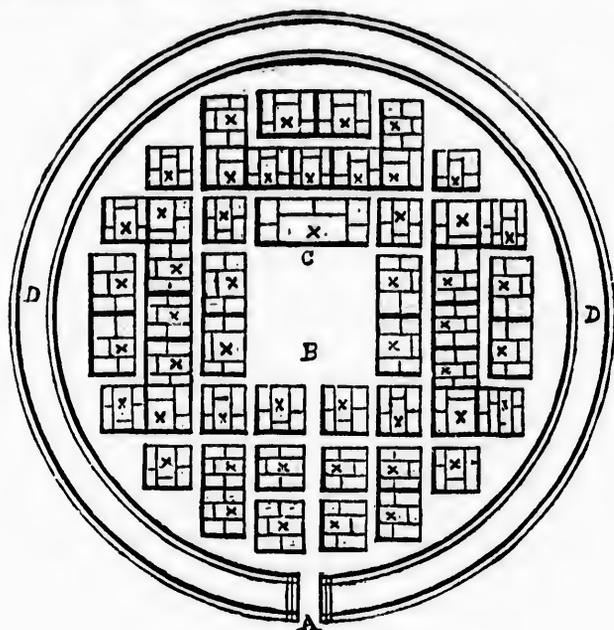


Fig. 16.

A, porte ; B, carré ; C, maison du chef ; D, palissade de défense.

L'édition originale des voyages de Cartier paraît avoir été illustrée de cartes ou de plans ; il en existe une représentant Hochelaga dans la traduction italienne de Ramusio (2) publiée à Venise en 1560. C'est une espèce de vue idéale à vol d'oiseau faite ou sur les lieux ou d'après souvenir. Une copie réduite des

(1) *Caignetudze*, 2e voyage ; *aignataze*, 1er voyage. (Ramusio). (Red.)

(2) C'est à M. l'Abbé Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, que je dois d'avoir pu consulter cet ouvrage. (Aut.)

parties les plus importantes est donnée fig. 16. Elle montre la construction de ces palissades de bois, la forme et l'arrangement des maisons et elle donne une idée grossière de l'aspect des environs. Elle nous permet de comprendre les dimensions que Cartier donne aux habitations : ces dimensions évidemment ne se rapportent pas à des demeures particulières qui sont carrées, mais à une suite de quatre ou cinq maisons. De plus elle donne environ 120 verges pour le diamètre de l'enceinte circulaire, et environ 30 verges pour chacun des côtés du carré placé au centre. Elle montre encore que le village était situé près de la base de la montagne, (laquelle ne paraît pas cependant, parceque le point de vue était pris du sud), qu'il y avait un petit ruisseau à l'ouest et probablement un autre à une grande distance vers l'est.

Comparant la description de Cartier avec les détails postérieurs des Jésuites nous pouvons, je pense, arriver aux conclusions suivantes sur l'emplacement d'Hochelaga. Cet emplacement était non seulement éloigné de 4 ou 5 milles de la place où Cartier débarqua au pied du courant ; mais encore à quelque distance du fleuve, au pied de la montagne, sur une terrasse sablonneuse qui est plus propre que toute autre partie de l'île à la venue du chêne et la culture du blé-d'inde telle que les Sauvages la faisaient. Il était situé à un quart de lieue du sommet de la montagne, à l'est d'un petit ruisseau qui en descendait et en face d'un autre ruisseau semblable qui coulait au nord-ouest, et comprenait dans un diamètre d'environ 120 verges un amas assez dense de cabanes. Toutes ces indications correspondent à l'endroit en question, et si le village fut détruit avant 1603 et toutes les constructions de bois consumées par le feu, il ne devait en rester aucune trace en 1642, et le sol était probablement à cette époque couvert d'arbustes et de jeunes arbres. Mais la tradition des sauvages pouvait avoir conservé le souvenir de l'endroit, et si, comme il n'y a aucun motif d'en douter, l'endroit mentionné dans la relation des Jésuites était le front de l'escarpement de la montagne, leurs compagnons auraient en tout à leurs pieds l'ancienne résidence de leurs pères, et leur remarque sur le climat et la position auraient été exactes et nécessairement dictées par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Je ne prétends pas que cette preuve soit certainement assez évidente pour identifier le site ; mais si nous considérons en même temps les restes que nous venons de trouver, nous sommes suffisamment autorisés à croire que c'est là l'emplacement le plus probable d'Hochelaga, jusqu'à ce qu'on donne des preuves plus certaines en faveur d'un autre endroit.

(1), leur
bit de là.
montrant
. Après
nes à nos
dit peu-
argeoient

D

défense.

avoir été
présentant
publiée à
bl d'oiseau
réduite des

sio). (Red.)

ormale Jac-
Aut.)

La seule objection de quelque poids qui se présente à mon esprit en ce moment, c'est le petit nombre de cadavres trouvés. Si cette place avait été habitée pendant longtemps et si le peuple a été dans l'usage d'ensevelir ses morts près de leurs demeures, nous pouvons espérer trouver un cimetière plus vaste. Mais nous ne savons pas combien de temps Hochelaga a existé au temps de Cartier, et les excavations qui ont été faites ne sont pas suffisantes pour constater le nombre de tombes. De plus ce peuple avait peut-être la coutume, attribuée par Charlevoix à d'autres tribus, de déterrer ses morts tous les 8 ou 10 ans et d'aller, après une fête solennelle en leur honneur, les ensevelir dans un même endroit, souvent assez éloigné du village. On doit aussi observer que ces corps ont été ensevelis suivant l'usage primitif des sauvages, et l'état où ils sont indique une antiquité plus que suffisante pour qu'on les puisse supposer enterrés à une époque aussi reculée que celle du voyage de Cartier.



E, plan d'une maison ; a, entrée et place du feu ; F, section d'une partie de la palissade.

Je ne puis terminer cet article sans exposer sur les annales pré-historiques de Montréal quelques conclusions qui découlent des faits établis plus haut.

I. Les aborigènes de Montréal étaient de race algonquaine (1).

Cartier indique évidemment comme identiques les langues parlées à Stadaconé ou Québec et à Hochelaga. Plusieurs mots qu'il

(1) On les a regardé généralement comme Iroquois ou Hurons, sans aucune autre raison apparente que leur vie sédentaire et agricole. [Aut.]

Pour des raisons que nous n'avons ni le temps, ni l'espace de développer, nous doutons encore contre l'opinion du savant auteur, que les sauvages dont il est question fussent Algonquins. [Red.]

cite incidemment sont les mêmes ou n'offrent qu'une légère différence et il ne donne qu'un vocabulaire pour ces deux places. Cela s'accorde parfaitement avec ce que disent expressément les relations des Jésuites, que cette tribu dont les ancêtres avaient habité Montréal parlaient la langue Algonquine et à l'époque de Cartier et en 1642. Ce peuple était en même temps politiquement et socialement uni aux Algonquins du bas du fleuve. De plus, les habitants d'Hochelaga informent Cartier que le pays au sud-ouest était habité par un peuple ennemi, redoutable à la guerre; ce peuple peut être les Hurons, ou les Iroquois, ou tous les deux; et, ce qui s'accorde avec cette supposition, c'est que les Jésuites apprennent en 1642 que les Hurons avaient détruit ce village; que ce peuple avait autrefois été l'ennemi des Algonquins, quoiqu'alors il fût en paix avec lui.

II. Au temps de Cartier, les habitants de Montréal et de ses environs fuyaient devant les Iroquois et les Hurons, et peu de temps après ils perdaient finalement la possession de l'île de Montréal. Le récit des deux Indiens en 1642 suppose qu'à une époque plus ancienne les Algonquins s'étaient étendus au loin dans le sud et l'ouest de Montréal. Cette tradition ressemble beaucoup à celle des Delawares, dont les ancêtres, alliés aux Iroquois, (quoique ceux-ci plus tard eussent eû des démêlés avec les Delawares comme avec les Hurons,) auraient chassé devant eux les Aligewe, peuple qui habitait comme les Algonquins des villages entourés de remparts de bois. Ces deux histoires marchent absolument de pair, si elles ne font pas partie d'un de ces grands mouvements de population. Nous apprenons de plus des missionnaires Jésuites qu'une partie des Algonquins chassés fut absorbée par les Hurons et les Iroquois, fait important pour ceux qui étudient les traits physiques et sociaux de chacune de ces races.

III. Le déplacement des Algonquins tendait à les réduire à un degré plus bas de barbarie. Cartier regarde évidemment le peuple d'Hochelaga comme plus stationnaire et plus agricole que ceux placés plus à l'est, et il est naturel qu'un peuple demi-civilisé, lorsqu'il ne peut vivre en sécurité et qu'il se trouve poussé sous un climat moins favorable, devienne plus grossier, et plus errant, comme nous apprenons par les Jésuites que tel a été le cas pour les descendants de ces peuples.

Si Hochelaga avec ses champs bien cultivés, avec sa population stationnaire et peu guerrière en apparence, était seulement

un reste d'une multitude de villages semblables autrefois, répandus sur la grande plaine du Bas-Canada, mais détruits bien avant la colonisation du pays par les Français, nous aurions actuellement ici un exemple historique de ces déplacements de tribus sédentaires et pacifiques, déplacements qui paraissent s'être opérés d'une manière si étendue en Amérique. Nos Algonquins primitifs de Montréal pourraient donc prétendre descendre de ces races demi-civilisées, dont les restes répandus dans les différentes parties de l'Amérique du nord, ont excité tant de recherches. Si Cartier était arrivé quelques années plus tard, il n'aurait pas trouvé d'Hochelega. Fût-il arrivé un siècle plus tôt, il aurait vu plusieurs villages semblables sur une contrée occupée dans son temps par des races hostiles.

Ces réflexions ne sont pas de simples spéculations, elles ouvrent la voie à des recherches utiles. Jusqu'à quel point la civilisation des Iroquois et des Hurons était-elle empruntée à ces races qu'ils déplacèrent ? Quelle est actuellement la différence de ces restes trouvés à Montréal et ceux des Hurons dans le Haut-Canada ? Y a-t-il quelques restes de villages dans le Bas-Canada, qui puisse confirmer le récit de ces deux anciens sauvages en 1642 ?

A ces questions, je n'ai pas l'intention de répondre ; je me contente de diriger mon attention vers ces restes récemment découverts près de ma demeure, et qui seront, je l'espère, recueillis et conservés avec tout le soin que demande leur importance comme souvenirs historiques. C'est dans la persuasion que j'ai de leur importance, dans le désir de préserver de l'oubli les dernières reliques d'une tribu éteinte, que je chercherai l'excuse de m'être occupé d'un sujet qui ne se rapporte pas directement à mes études ordinaires, mais qui est, comme recherche ethnologique, du ressort de ce journal.

NOTE.—Pour ce qui regarde les gros concombres et les fèves dont parle Cartier, on peut remarquer que suivant l'opinion de feu le Dr. Harris et du Professeur Gray, qui tous deux se sont occupés de ce sujet, les aborigènes de l'Est de l'Amérique possédaient et cultivaient certainement la citrouille commune et quelques espèces de courges et probablement deux sortes de fèves, quoique ces plantes ne soient pas indigènes au nord du Mexique. Leur culture, comme celle du blé, doit avoir passé des pays du sud à ceux du nord. [Auteur.]

fois, répau-
s bien avant
actuellement
s sédentaires
s d'une ma-
e Montréal
nt-civilisées,
Amérique
rrivé quel-
aga. Fût-il
es sembla-
s races hos-

ations, elles
uel point la
runtée à ces
a différence
ans le Haut-
Bas-Canada,
sauvages en

; je me con-
nt découverts
et conservés
ne souvenirs
importance,
iques d'une
occupé d'un
s ordinaires,
essort de ce

es fèves dont
de feu le Dr.
is de ce sujet,
vaient certai-
ges et proba-
nt pas indigé-
lé, doit avoir

